

# Libre-échange : un point de vue canadien

Coup de théâtre en octobre 2016 : la Wallonie refuse l'accord de libre-échange Europe - Canada (CETA), puis cède et signe. Néanmoins, la Belgique s'engage à saisir la Cour de justice européenne sur le mécanisme de règlement des différends entre Etats et multinationales (ISDS) - ce qui n'est pas encore fait. Les Parlements des pays de l'Union européenne sont désormais invités à ratifier le CETA. De quoi s'agit-il ? **Par Maude Barlow.**

*L'Europe a déjà levé son interdiction sur la viande de bœuf lavée à l'acide lactique*

De nombreux Européens sont bien informés sur le TAFTA (le projet d'accord de libre-échange Europe - États-Unis), et sont profondément préoccupés par celui-ci. L'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (CETA) est moins connu par les Européens. En effet, nombre d'entre eux sont moins inquiets par l'accord avec le Canada. Les normes, valeurs et réglementations du Canada dans les domaines de la santé, du travail, des droits de l'homme, de la sécurité alimentaire et de la protection environnementale ne sont-elles pas plus proches de celles de l'Europe que de celles des États-Unis ?

C'est un argument que nous entendons au Canada. De nombreux Canadiens étaient opposés aux accords de libre-échange avec les États-Unis, car ils craignaient que nous soyons forcés de revoir à la baisse nos normes sociales pour les aligner sur celles des États-Unis. Cependant, de nombreux Canadiens sont plus ouverts à une entente avec l'Europe, car ils ne perçoivent pas une menace similaire pour notre mode de vie.

## La menace des filiales des Etats-Unis présentes au Canada

Mais cet argument n'est pas assez étayé. Tout d'abord, la question ne porte pas sur le pays qui possède les normes les plus élevées. Ce qui importe, c'est la façon dont les entreprises des deux côtés de l'Atlantique utiliseront la coopération réglementaire et les dispositions du Mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS) du CETA pour abaisser les normes entre les frontières. De plus, au Canada comme en Europe, il existe des processus internes déjà profondément engagés envers la déréglementation des normes sur

l'environnement, la santé et le travail, ainsi qu'une privatisation des services publics.

Le CETA accélérera le rythme de ces processus à la fois en Europe et au Canada. Mais la raison principale pour laquelle les Européens devraient peut-être s'inquiéter est que le CETA donnera l'occasion aux entreprises américaines de contester les normes et les règlements d'Europe sans passer par la grande porte, par l'intermédiaire de leurs filiales au Canada. Tout ce qu'un géant américain spécialisé dans l'agriculture, l'énergie ou les médicaments devra faire pour contester des normes européennes en vertu du mécanisme de l'ISDS, c'est utiliser ses filiales présentes au Canada (et beaucoup d'entreprises américaines en possèdent déjà) ou en créer une.

## Pétrole et gaz

Si les Européens sont capables d'exclure le mécanisme ISDS du TAFTA, mais que le CETA est accepté tel qu'il est actuellement, les entreprises américaines auront la possibilité d'intenter des poursuites contre l'Europe tout comme si le TAFTA contenant des dispositions relatives à l'ISDS avait été signé. Timothée Feodoroff du Transnational Institute déclare que le CETA donnera le pouvoir aux grandes entreprises américaines spécialisées dans le pétrole et le gaz de contester les interdictions et les règlements européens relatifs à la fracturation d'une façon détournée. Les entreprises auront simplement besoin d'une filiale ou d'un bureau au Canada, précise-t-il. Le Canada a déjà eu recours aux négociations en cours sur le CETA pour obtenir de l'Europe qu'elle revienne à la baisse sa directive sur la qualité des carburants, un élément clé de la loi de l'Union européenne permettant de distinguer différents types d'importation de carburant selon leurs émissions en CO<sub>2</sub>. Les Amis de la Terre Europe déclarent que cela donnera au pétrole brut des sables bitumeux de l'Alberta (où les émissions en CO<sub>2</sub> sont de vingt-trois pour cent supérieures à celles



### Maude Barlow

est présidente de l'ONG Conseil des canadiens et cofondatrice du Blue Planet Project sur la question de l'eau. Elle est également l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages dont certains traduits en français comme *Vers un pacte de l'eau*, Ecosociété, 2009.

du pétrole classique) un accès sans entraves à l'Europe. Il s'agit d'un scénario que le gouvernement du Canada met en avant. (1)

Mike Hudema, de Greenpeace Canada, regrettait le fait qu'au lieu de s'attaquer à la crise climatique au Canada, le gouvernement canadien force d'autres gouvernements à réduire les efforts sur le climat afin de vendre plus de pétrole sale. De nombreux Européens s'inquiètent également que le TAFTA mène, à terme, à des normes plus basses en matière de sécurité alimentaire et de bien-être animal, qui sont généralement plus élevées en Europe qu'aux États-Unis. Les Amis de la Terre Europe et le Center for Food Safety (centre pour la sécurité alimentaire) basé aux États-Unis mettent en garde contre les exigences de coopération réglementaire du TAFTA qui donnent clairement le droit à un nouvel organisme composé d'experts en commerce et en réglementation de filtrer toutes les nouvelles règles sur la sécurité alimentaire, faisant ainsi passer le pouvoir des gouvernements à des représentants de l'industrie. (2)

### Signes avant-coureurs ?

On constate déjà des signes de mise en conformité. L'Europe a abandonné son interdiction sur la viande de bœuf lavée à l'acide lactique afin de faciliter les négociations sur le CETA et le TAFTA, car les deux pays parties autorisent cette pratique et aimeraient ouvrir le marché européen à leurs exportations de viande de bœuf. Cependant, si, à l'avenir, l'Union européenne décidait de rétablir l'interdiction de cette pratique, les entreprises américaines du secteur de l'agroentreprise pourraient poursuivre l'Union européenne pour obtenir des dédommagements en vertu du CETA. Dans un important rapport, l'association Food and Water Watch Europe (FWWE) met en garde contre le TAFTA et le CETA qui pourront être utilisés pour contester les lois plus strictes de l'Europe sur les OGM. Aujourd'hui, rapporte FWWE, l'Europe possède uniquement une entreprise de biotechnologie approuvée pour la culture et cultive moins d'un dixième d'un pour cent des terres cultivées issues du génie génétique du monde. Les entreprises de biotechnologie américaines comme Monsanto et Dow pourraient contester les approbations tardives de l'Europe au moyen des dispositions de l'ISDS du TAFTA ou du CETA, et les entreprises de biotechnologie européennes comme BASF et Syngenta pourraient attaquer les tentatives des États-Unis en matière d'initiatives d'étiquetage alimentaire. (3)

### Services de santé

Les entreprises privées de santé américaines pourraient utiliser le CETA pour contester les services de santé publics. John Hilary de War on Want en Grande-Bretagne, souligne le fait que les services de santé, les services médicaux et dentaires sont tous compris dans

les négociations du TAFTA. M. Hilary déclare que cela met en péril le NHS, le service national de santé d'Angleterre. Après des années de privatisation, il y a une demande croissante de rétablir le contrôle public sur le NHS. Mais, comme il l'indique, tout gouvernement futur qui tentera de faire cela pourrait faire l'objet de poursuites en vertu du mécanisme de RDIE dans le cadre du TAFTA, et si le TAFTA n'est pas ratifié ou s'il ne comprend pas de disposition de l'ISDS, en vertu du CETA. (4)

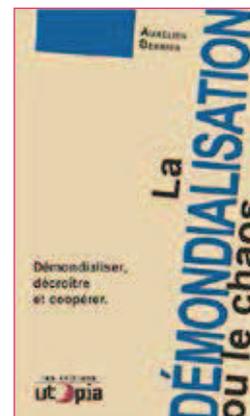
### Menaces sur l'eau

Des menaces similaires existent à l'égard des initiatives visant à rétablir le contrôle des municipalités sur les services privés d'approvisionnement en eau. Bien que les ressources en eau soient exclues du CETA, les services privatisés ne le sont pas. Une fois que la municipalité a privatisé ses services d'approvisionnement en eau, tout investisseur d'Amérique du Nord pourra tenter des poursuites pour obtenir des dédommagements à l'aide du mécanisme ISDS. Comme le souligne Brent Patterson, directeur politique du Conseil des Canadiens, de nombreux fonds de pension publics d'Amérique du Nord sont investis dans les services privés d'approvisionnement en eau du monde entier. Que se passerait-il si l'Angleterre décidait de cesser de payer des taux d'approvisionnement en eau supérieurs et de rétablir ses services privatisés dans le domaine public ? Les investisseurs canadiens pourraient contester cette décision. Le Régime de retraite des enseignants de l'Ontario détient vingt-sept pour cent du Northumbrian Water Group (qui vend ses services d'approvisionnement en eau à environ 4,4 millions de clients en Angleterre) et le Régime de pensions du Canada détient un tiers d'Anglian Water Services (qui vend ses services d'approvisionnement en eau à environ 6 millions de personnes). Ces deux entreprises génèrent d'importants profits pour ces fonds de pension canadiens et ne représentent que la partie émergée de l'iceberg. (5) ■

*Une simple filiale au Canada permettrait à toute entreprise de contester la réglementation européenne*

### Notes

- (1) Les Amis de la Terre Europe. *Dirty deals: How trade talks threaten to undermine EU climate policies and bring tar sands to Europe*. Juillet 2014.
- (2) Centre for Food Safety, GRAIN, IATP. *How TTIP undermines food safety and animal welfare*. Février 2015.
- (3) Food and Water Watch Europe. *TTIP and Genetically Engineered Foods*. Avril 2015.
- (4) Hilary, John. "On TTIP and the NHS, they are trying to bamboozle us." Le 14 juillet 2014.
- (5) Patterson, Brent. "Europeans face investor-state challenges with CETA." Le Conseil des Canadiens. Le 12 novembre 2013.



### La démondialisation ou le chaos

La « démondialisation » est entrée dans le débat politique en France. De quoi s'agit-il ? Pour l'essayiste Aurélien Bernier, il s'agit essentiellement de briser le pouvoir des multinationales avec une volonté politique forte, car le boycott et les changements de comportement des consommateurs ne suffiront pas. Aurélien Bernier, *La Démondialisation ou le Chaos*, éditions Utopia, 2016, 155 p., 10 €.